



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



BUREAU COMMUNICATION

ET INFORMATION

Paris, le mercredi 20 mai 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transformation du Val-de-Grâce

Conformément au « modèle 2020 » présenté par le directeur central du Service de Santé des Armées fin 2014, les activités chirurgicales de l'hôpital d'instruction des armées Val-de-Grâce sont progressivement transférées vers les HIA Bégin et Percy afin de créer une plateforme militaire hospitalière d'Île de France (PFMH IDF). Durant cette phase de transfert, une attention particulière est portée à la patientèle du Val-de-Grâce afin de lui garantir la qualité et la disponibilité des soins qui font la réputation des hôpitaux militaires.

Ainsi, dès le 1^{er} juin, le Val-de-Grâce assurera une prise en charge des patients **uniquement sur rendez-vous**. Les **urgences ne seront plus assurées** car le personnel du service médical d'accueil aura été transféré. Les patients pourront être accueillis dans les deux autres HIA parisiens qui assureront ainsi une **continuité des soins**.

Le transfert du personnel et des matériels du Val-de-Grâce conduira, dès le 1^{er} juillet, à une reprise de l'ensemble des activités de chirurgie, de réanimation et d'oncologie sur les deux autres HIA :

- à Percy (Clamart) : services de neurochirurgie, de chirurgie vasculaire et ORL ;
- à Bégin (Saint Mandé) : services de chirurgie viscérale et urologique ainsi que l'oncologie.

L'HIA Val-de-Grâce continuera à assurer, pour ses patients, une activité de consultations chirurgicales programmées dans le domaine des spécialités transférées. Les services de médecine interne, neurologie, ophtalmologie et psychiatrie continueront à accueillir les patients jusqu'à leurs transferts prévus en 2016.

À compter du 1^{er} juillet 2015, la radiothérapie et le caisson hyperbare cesseront leurs activités.

Ce transfert de compétences de l'HIA Val-de-Grâce permettra de densifier l'offre de soins de la future PFMH IDF afin de remplir la mission au profit des forces armées avec la même efficacité. Il correspond au nouveau modèle hospitalier du SSA défini dans le cadre du « modèle 2020 », pour répondre aux évolutions du monde de la Défense et de la Santé.

Contacts

Bureau communication du Service de santé des armées

Médecin en chef Chantal Roche – tél : 01 41 93 27 51

Capitaine Sandra Marcon – tél : 01 41 93 30 73

bcissa@dcssa.fr

www.defense.gouv.fr/sante

Twitter : @santearmees